



Autr'ExcAud3S

« L'Expertise Comptable Citoyenne »

Votre Conseil qui concilie Performance économique et utilité sociale !

Notre conviction : L'entreprise a un rôle transformateur de notre modèle de société dont la prise en compte de sa responsabilité économique, sociale et sociétale impacte positivement son territoire et l'ensemble des parties prenantes.

MISSION RSE – DEVELOPPEMENT DURABLE

ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE RSE POUR LES TPE-PME

« Mettre en place une **démarche volontaire** de responsabilité sociétale dans votre entreprise c'est s'assurer d'une **continuité d'exploitation** en cohérence avec vos engagements personnels et les obligations sectorielles environnementales et sociétales auxquelles vous pourriez être soumis. La démarche RSE, c'est également saisir les opportunités de son domaine d'activité tout en donnant du **sens** à l'économie par l'action et les valeurs qui améliorent la vie du citoyen et notre planète. »

« Les informations sociales, environnementales et sociétales sont de plus en plus demandées par les différentes parties prenantes des entreprises ; un tableau de bord de ces indicateurs facilite par exemple **le suivi de vos déchets**, de **vos consommations matières** pour limiter les **risques de gaspillage**. Assorti d'une veille réglementaire, il permet de mieux appréhender les problèmes d'approvisionnement et les risques de marchés »

« Avoir une démarche RSE contribue à :

Anticiper cette réglementation en perpétuelle évolution - limiter les risques - se différencier sur le marché - conquérir de nouveaux marchés - renforcer son image et sa notoriété - bénéficier d'aides (subventions, prêts, etc.) - motiver son personnel - développer des bonnes pratiques ».

NOTRE CABINET, MEMBRE DU « CLUB DEVELOPPEMENT DURABLE » DU CONSEIL SUPERIEUR DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

PEUT VOUS ASSISTER DANS LA MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE RSE, PRATIQUE, ADAPTEE À VOTRE STRUCTURE, AFIN DE VALORISER VOTRE IMPACT SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL, ET SOCIÉTAL, AUPRÈS DE VOS INTERLOCUTEURS.

- Faites confiance à notre expertise et à notre connaissance de votre secteur d'activité
- Bénéficiez d'un interlocuteur compétent en matière de traitement de l'information RSE
- Allez au-delà de la simple obligation légale : optimisez vos processus de collecte et appliquez de bonnes pratiques.

NOS MODALITÉS D'INTERVENTION :

- Indépendance et éthique garanties, conformément au Code de Déontologie de notre profession
- Lettre de mission contractuelle qui formalise nos engagements réciproques
- Emission d'un compte-rendu de mission
- Accompagnement à la labellisation de votre démarche en partenariat avec des organismes compétents.



Vous vous posez les questions suivantes :

- ◆ Mon activité ne pollue pas, ma société est-elle concernée par une démarche RSE ?
- ◆ La RSE n'est-elle pas pour les grandes entreprises ?
- ◆ Comment mettre en place une démarche RSE au sein de ma structure ?
- ◆ Comment valoriser et communiquer cette démarche auprès des parties prenantes ?
- ◆ Mon processus de collecte des informations est-il adapté, pertinent et fiable ?
- ◆ Qui peut vérifier et attester mes Informations RSE ?



NOTRE CABINET VOUS APPORTE DES REPONSES CONSTRUITES PAR ETAPE, ADAPTEES A CHAQUE SECTEUR D'ACTIVITE

Préalable : La démarche RSE concerne toutes les entreprises (grands comptes, TPE-PME) y compris le secteur public. Cependant, le sujet de la RSE est très vaste, puis il existe de nombreux outils et référentiels sur la RSE dont la non adaptation à la réalité de votre activité peut rapidement devenir contre-productive.

Défi : Mettre en place une démarche RSE efficace et pertinente pour son activité, les parties prenantes de l'entreprise tout en conciliant la performance économique et l'utilité sociale et sociétale.

ETAPE1 : Orientation « Business RSE »

Il s'agit de construire la réflexion autour du cœur de votre activité, et donc de son activité principale ; cette orientation permet de prioriser et identifier les enjeux fondamentaux de RSE (enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux ou liés à la gouvernance), spécifiques à votre activité et son secteur, c'est ce qu'on appelle la matérialité.

ETAPE2 : Dialoguer et co-construire

Plus que les enjeux de matérialité, nous échangeons avec l'ensemble des parties prenantes (clients, financeurs, partenaires privés et publics, etc..) de votre entreprise pour identifier les enjeux qui sont importants pour eux et qui affectent votre activité. Cette démarche dialogue-parties prenantes permet de prioriser et de co-construire les actions les plus pertinentes pour agir sur vos enjeux RSE.

ETAPE 3 : Décliner la dynamique au sein de l'entreprise

La démarche doit impliquer tous les salariés ; échanger, sensibiliser, chaque collaborateur aux enjeux de la RSE, puis mettre en place les actions ; Pas seulement dans les éco-gestes (économie d'eau, d'énergie, de papiers ou autres) mais aussi les actions de formation et l'évolution des pratiques métiers.

ETAPE 4 : Explorer, suivre et mesurer les actions RSE

Nous explorons tous les aspects possibles de votre impact, puis nous centrons nos actions sur les enjeux importants afin de mettre en place des indicateurs de suivis quantitatifs et qualitatifs adaptés. Par la suite, mesurer pour établir un Reporting RSE selon un référentiel adapté qui prend en compte les informations financières et extra-financières pour une performance globale

ETAPE 5 : Valoriser et communiquer la démarche RSE

Il s'agit de faire savoir à l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise votre démarche RSE ; nous vous accompagnons sur une communication sous forme de rapport RSE, plaquette, ou labellisation pour mettre en avant votre avantage concurrentiel.

ETAPE 6 : Démarches d'amélioration de bonnes pratiques

Nous vous proposons un accompagnement et des outils adaptés pour engager une dynamique positive individuelle et collective autour de la démarche RSE (entretiens individuels, réunions, intranet, boîte à idées etc...)